



Commune de CARLA-BAYLE
PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS PRÉVISIBLES

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE

Planche 1

Légende :

Niveau de contraintes :

- Zones d'interdictions
- Zones de contraintes fortes
- Zones sans contraintes spécifiques

Nature du risque :

- F, D, T, T1, T2 inondations cours de forêts et de réseaux torrentiels
- V, V1, V2 tassements et tasselements sur versant glissements de terrain chutes de pierres
- P

Chaque zone est référencée par deux lettres au moins :

"Le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer

"Le second à la nature du risque caractéristique pour les zones d'interdictions, caractères numériques pour les zones de fortes contraintes.

Etang

Risque naturellement sur versant généralisé

voir encart sur fond topographique sur la planche 2

***** Ligne communale

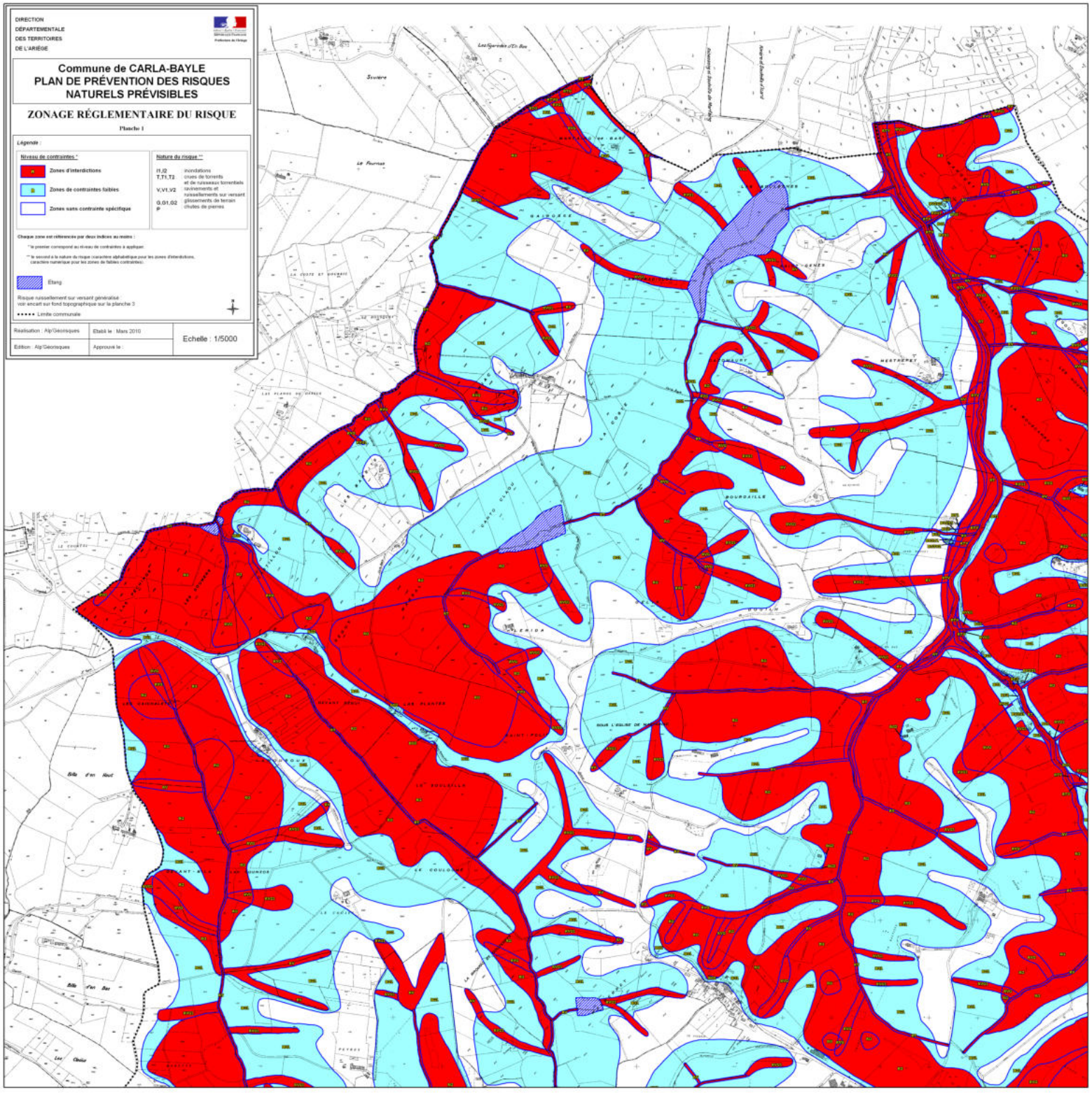
Réalisation : Alp/Geosiques

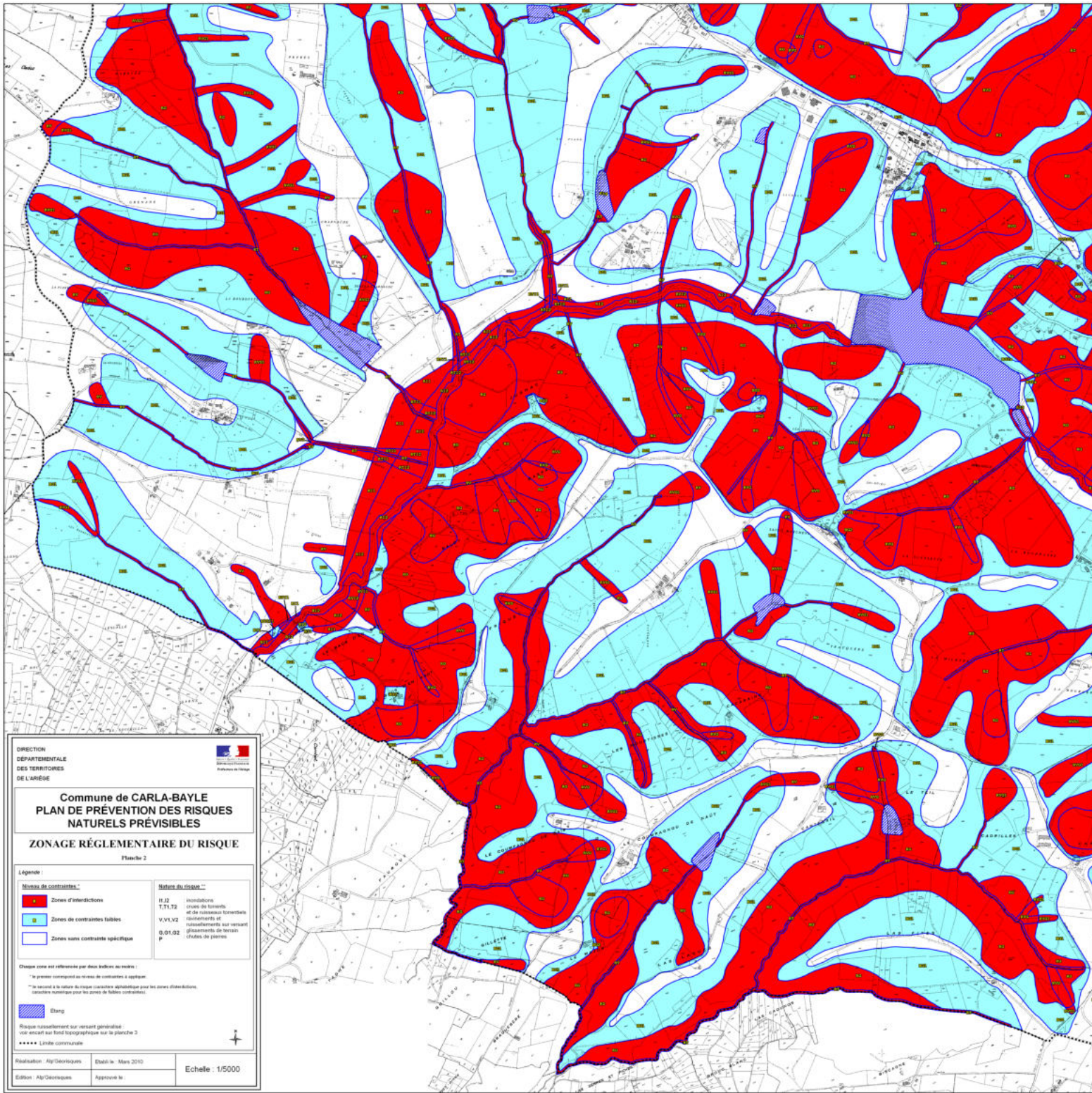
Établi le : Mars 2010

Echelle : 1/5000

Éditeur : Alp/Geosiques

Approuvé le :





DIRECTION
 DÉPARTEMENTALE
 DES TERRITOIRES
 DE L'ARIÈGE



Commune de CARLA-BAYLE
PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS PRÉVISIBLES

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE
 Planche 2

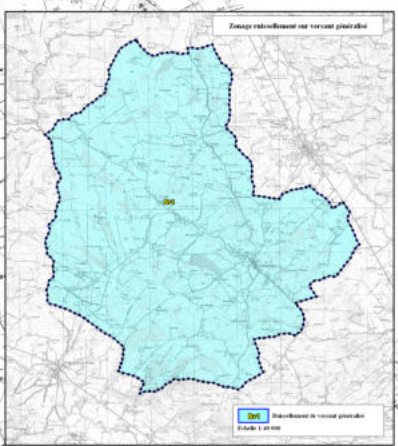
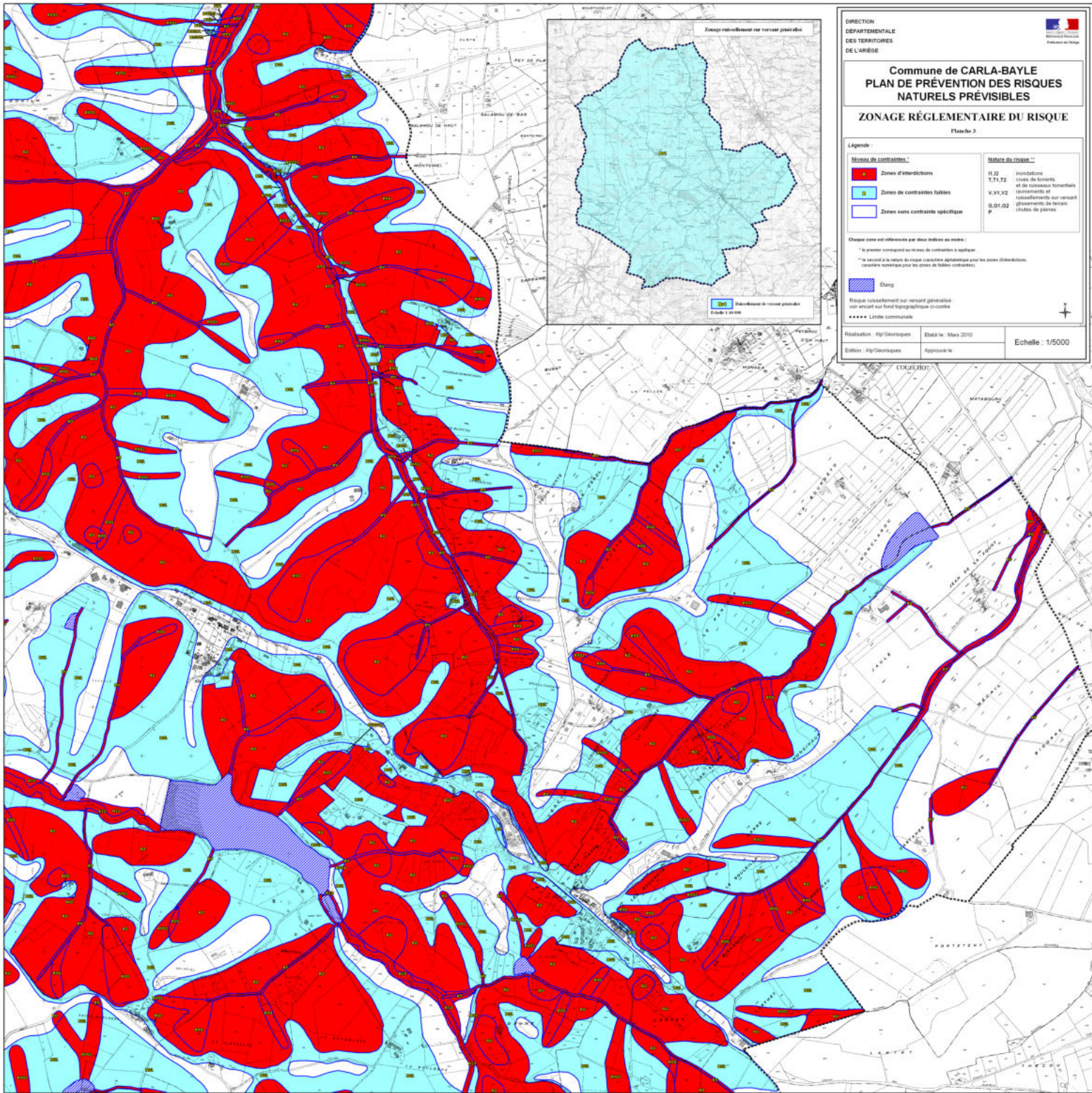
Légende :

Niveau de contraintes		Nature du risque	
	Zones d'interdiction	R 1,2	Inondations croues de forêts
	Zones de contraintes faibles	V.V1.V2	et de réseaux torrentiels existants et renouvelés sur versant glaciaires de terrain cédés de plaines
	Zones sans contrainte spécifique	0.01.02	

Chaque zone est référencée par deux lettres de codes :
 - La première correspond au niveau de contraintes à appliquer.
 - La seconde à la nature du risque (calculs algorithmique pour les zones d'interdiction, calculs numériques pour les zones de faibles contraintes).

Étang
 Risque transversal sur versant généralisé vis-à-vis du fond topographique sur la planche 3
 ●●●●● Ligne communale

Réalisation : Alp/Océaniques Établi le : Mars 2010 Echelle : 1/5000
 Editeur : Alp/Océaniques Approuvé le :



DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
DE L'ARRIÈRE

Commune de CARLA-BAYLE
**PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS PRÉVISIBLES**
ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE
Planche 3

Légende :

Niveau de contraintes :		Nature du risque :	
■	Zones d'interdictions	1, 2	Inondations
■	Zones de contraintes fortes	3, 4, 5	crues de bonnets
■	Zones sans contrainte spécifique	6, 7, 8	et de ruissellement
■		9, 10, 11	torrénels et
		12, 13	rassemblements et
		14, 15	rassemblements sur versant
		16, 17	généralisés de versant
		18, 19	chûtes de pierres

Chaque zone est subdivisée par deux indices au moins :
 * le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer
 ** le second à la nature du risque caractéristique applicable sur les zones interdites.
 (sauf exception mentionnée pour les zones de fortes contraintes)

■ Etang
■ Bief

Risque réglementaire sur versant généralisé
 voir encart sur fond topographique ci-jointe

----- Limite communale

Réalisation : Alp'Géotiques Établi le : Mars 2010
 Edition : Alp'Géotiques Approuvé le :
 Echelle : 1/5000

